

Entretien avec le responsable des pénitentiars vaudois : la prison est-elle sexiste ?

Autor(en): **Hanhart, Cosette / Vallotton, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1469

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



JOËLLE FLUMET

Entretien avec le responsable des pénitenciers vaudois

La prison est-elle sexiste ?

La vie carcérale des délinquantes n'est pas très différente de celle des hommes. Il existe toutefois des spécificités. Tour d'horizon avec André Vallotton, chef des Services pénitentiaires du canton de Vaud depuis 1991.

PROPOS RECUEILLIS PAR COSETTE HANHART

Quelles sont les caractéristiques principales des délinquantes aujourd'hui ?

Plus de la moitié des délinquantes commettent des délits en lien avec la toxicomanie. Et en général, les femmes sont moins violentes que les hommes ; elles expriment leur déviance d'autres manières. Mais actuellement, la criminalité féminine est en train de changer de nature, avec l'apparition de problèmes de racket, d'agressions sexuelles, ou d'enfants battus.

Comment expliquez-vous ces changements ?

Je ne les explique pas. C'est peut-être dû au fait qu'on vit dans un monde de solitude, où les conditions familiales et sociales sont en décalage profond avec les objectifs économiques de la société. D'un côté, on exige le respect de certaines normes, et de l'autre on incite les gens à consommer sans limites. La majorité s'en tire bien, mais pour les autres, il devient difficile de survivre. Ceci dit, le pire est, à mon avis, à venir. L'augmentation de la délinquance juvénile est notamment très inquiétante.

Comment expliquez-vous le faible pourcentage de femmes parmi les criminel-le-s incarcéré-e-s ?

Je ne sais pas si les femmes sont moins délinquantes que les hommes par nature ou de par leur rôle social. Peut-être que la place des femmes dans la société les surprotège. Les juges ont en outre probablement plus d'indulgence à l'égard des femmes. Ils prennent en compte la nécessité de leur présence à la maison pour les enfants.



JOËLLE FLUMET

Existe-il des différences de traitements entre les femmes et les hommes dans la prison ?

Il est plus facile d'établir une relation de confiance avec les femmes ; en moyenne, elles sont beaucoup moins agressives que les hommes. Le régime imposé pourra donc être plus souple, plus ouvert. Un chef d'atelier laissera plus facilement des détenues pendant une demi-journée sans surveillance, sans craindre de casse ou de bagarre. En revanche, les prisonnières sont défavorisées par leur petit nombre. En ce qui concerne les possibilités de formations professionnelles, l'offre est moins diversifiée. Au niveau médical, c'est la même chose : dans une prison de cent cinquante hommes, un service spécialisé dans les problèmes psychiques est rentable, pas dans une prison de femmes de vingt ou trente places.

Quelles sont les possibilités de formation pour les détenues ?

En général, le degré de scolarisation de la population carcérale est assez faible. Chez les Tziganes, par exemple, les filles ne vont pas à l'école, elles sont complètement analphabètes. Il faut y remédier pour qu'elles puissent s'en sortir. Outre les cours de français, les formations professionnelles proposées sont l'informatique, la cuisine ou la coiffure.

La prison est-elle la réponse sociale la plus adaptée aux problèmes de la criminalité ?

Une des découvertes des dernières années est que la délinquance et la peine sont vécues de manière très subjective. Les personnes qui se perçoivent comme des victimes ou qui sont dépendantes d'un produit et incapables de gérer leur vie vont donc considérer leur peine comme une fatalité supplémentaire. Mais si un travail est fait sur le délit et sa compréhension de celui-ci, la prison peut fonctionner. Sinon, cette période sera considérée uniquement comme une parenthèse, qui ne va rien changer dans la trajectoire du condamné.

Quelles sont les alternatives à la prison ?

Le travail d'intérêt général et les arrêts domiciliaires. Sur le plan féminin surtout, ce sont d'excellents moyens lorsqu'il y a des enfants ou d'autres personnes à charge. Les courtes peines et les fins de peine se font d'ailleurs de plus en plus sous forme d'arrêt domiciliaire. Mais cela nécessite un personnel d'encadrement très nombreux, qui coûte cher.

Comment jugez-vous la tolérance zéro ?

J'ai très peur du retour de balancier et de la dérive sécuritaire. On parle de tolérance zéro alors qu'on dispose d'études scientifiques qui prouvent son inefficacité. Les causes du problème ne sont pas étudiées par les politiques et les médias, ni les solutions pour s'y attaquer ; on en reste à des modèles simplistes qui ne tiennent pas la route. Pourtant, des méthodes intelligentes et efficaces existent. Un vrai travail de vulgarisation est nécessaire. •